

S.H.I.F.T.

Soutien - Droits Humains - Indépendance - Familles - Transition

UN GUIDE POUR PASSER À UNE INCLUSION SIGNIFICATIVE DES PERSONNES HANDICAPÉES ET DE LEURS FAMILLES



Pour plus d'informations sur ce document et le travail de COFACE Families Europe sur le handicap veuillez contacter :

Irene Bertana, politique et plaidoyer, Familles COFACE l'Europe ibertana@coface-eu.org

Dans ce guide

5 objectifs

Soutien
Droits Humains
Indépendance
Familles
Transition

15 outils

Approche centrée sur la personne
Co-production
Soutien ciblé à l'autonomie
Informations
Technologies d'assistance
Procédures de recours
Entraînement
Aménagement raisonnable
Partenariats
Intervention précoce
Approche à deux générations
Soutien à la parentalité des personnes handicapées

45 actions

Intégration du handicap Sensibilisation Règlements sur l'égalité

Vers une pleine inclusion des personnes handicapées et de leurs familles

Ce guide est inspiré par la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CIDPH) et par les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030. Il met en évidence 5 objectifs, 15 outils et 45 actions que les différents acteurs de la société peuvent utiliser pour contribuer à l'inclusion significative des personnes handicapées et de leurs familles par une approche fondée sur les droits de l'homme et de changement durable.

Le processus de désinstitutionalisation, pendant de l'inclusion, porte en effet, non seulement sur la fermeture des institutions résidentielles à grande échelle, mais fait aussi référence au mouvement inclusif et au respect des droits humains qui sont au centre de toutes les actions politiques envers les personnes handicapées, tout au long de leur vie.

Cela implique de développer une gamme de services de soutien centrés sur la personne dans la communauté avec des moyens efficaces pour surveiller le respect des droits de l'homme; de rendre le secteur grand public et les services de droits communs accessibles et inclusifs; de soutenir les familles des personnes handicapées; et de conduire un changement culturel qui fait de l'inclusion une valeur fondamentale dans la société.

OBJECTIFS

Définir notre vision pour l'avenir



SOUTIEN

Le secteur du handicap est structuré de façon à parvenir à la pleine inclusion des personnes handicapées dans la société, à travers des réponses basées sur l'expression objectivée des besoins individuels, en évitant les discriminations dans tous les domaines de la vie.



DROITS HUMAINS

Les personnes handicapées sont informées de leurs droits et les exercent, en décidant par elles-mêmes dans tous les domaines de la vie.



INDÉPENDANCE

Le secteur grand public est repensé pour être inclusif dans tous ses services à disposition du grand public, les personnes handicapées peuvent choisir entre différentes options, en fonction de leurs besoins et souhaits.



FAMILLES

Les familles dont un membre a un handicap sont autonomisées, jouissent d'une protection sociale plus forte et sont entièrement incluses dans la société. Les personnes handicapées jouissent de leur droit de fonder leur propre famille.



TRANSITION

La société dans son entier reconnait et fonctionnne avec les valeurs de l'inclusion ; les personnes handicapées et leurs familles participent activement à tous les domaines de la vie, leur égalité des chances est promue et respectée.

OUTILS

Pour parvenir à l'inclusion

Approche centrée sur la personne dans le domaine social, de l'éducation, de l'emploi, du logement et des secteurs de la santé.

Coproduction: pleine inclusion des personnes handicapées et des acteurs clés dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des services.



Soutien ciblé sur la vie indépendante et l'autonomie.

Informations pour les personnes handicapées et leurs familles sur leurs droits.

Aides techniques et **technologies d'assistance** pour faciliter la communication.

Procédures de plaintes et participation des organismes indépendants pour surveiller le respect des droits des personnes handicapées.



Formation sur l'inclusion pour les professionnels du secteur grand public et aménagements raisonnables dans les domaines de l'éducation, des soins de santé, du logement, de l'emploi, des transports en commun, des loisirs et du sport.

Partenariats intersectoriels et multi-niveaux et passerelles entre les secteurs et les professionnels specialisés dans le handicap et les services de droit commun.



Intervention précoce efficace et soutien aux enfants handicapés et à leurs familles.

Approche à deux générations : l'évaluation des besoins et de soutien, nécessaire comprend la personne handicapée et sa familles, y compris ses aidants.



Planification familiale et soutien à la parentalité pour les personnes handicapées.

Intégration des questions liées au handicap dans tous les domaines politiques.

Information et sensibilisation sur les avantages de l'inclusion pour tous les membres de la société.

Réglementation sur l'égale participation des personnes handicapées dans tous les domaines de la vie.



Pour transformer le secteur du handicap



OUTILS:

- APPROCHE CENTRÉE SUR LA PERSONNE
- CO-PRODUCTION
- SOUTIEN CIBLÉ SUR LA VIE AUTONOME

- Réformer le secteur du handicap en fournissant un éventail de services communautaires de soutien axés sur l'inclusion, en tenant compte des besoins de réponses spécifiques pour les personnes handicapées (que les déficiences soient motrices, sensorielles, intellectuelles, psychosociales ou dites graves) et de leurs familles.
- Utiliser le "Cadre volontaire européen de qualité pour les services sociaux" dans le développement et l'évaluation des services, qui comprend le respect des droits des utilisateurs, la participation et l'autonomisation.
- Investir dans l'innovation des services en favorisant une approche centrée sur la personne et une méthodologie de coproduction impliquant des personnes handicapées et leurs familles en tant qu'experts par expérience.
- Obliger les accueils de jour à structurer leurs activités dans des contextes communautaires inclusifs.
- Fournir des services pour le logement en fonction des besoins et des souhaits des personnes, avec des programmes spécifiques pour fournir un soutien au logement adéquat aux personnes lourdement handicapées.
- Créer des services d'accompagnement à l'emploi pour les personnes handicapées reconnaissant et améliorant leurs compétences, en fonction de leurs choix et de leurs souhaits.
- Donner aux personnes atteintes de handicaps multiples et graves la possibilité de participer à des activités à l'extérieur de la maison, notamment travail, éducation et loisirs.
- Soutenir la transition en proposant des formations sur la vie autonome.
- Établir et soutenir des partenariats nationaux et internationaux pour favoriser l'innovation dans le secteur.

Pour renforcer le respect des droits humains des personnes handicapées



OUTILS:

- INFORMATIONS
- TECHNOLOGIES D'ASSISTENCE
- PROCEDURES DE PLAINTE

DROITS HUMAINES

- Adopter une définition du handicap conforme au modèle des droits humains, qui est fonction d'une interaction entre une personne et son environnement physique et social, et œuvrer à son harmonisation au niveau international.
- Faire du respect des droits de l'homme et du bien-être de la population des objectifs politiques.
- Assurer une implication significative des personnes handicapées, de leurs représentants et de leurs familles dans tous les processus de prise de décision.
- Garantir aux enfants ayant des besoins de réponses spécifiques le droit de vivre et de grandir en famille (fournir un soutien adéquat aux familles); permettre aux enfants sans protection parentale de grandir dans un cadre familial (accompagnement par la famille élargie, placement en famille d'accueil ou adoption).
- Inclure les principes de la CIDPH dans les programmes de formation adressés au personnel qui travaille dans les services pour personnes handicapées.
- Dispenser une formation sur la CIDPH aux personnes handicapées et à leurs familles.
- Soutenir et établir des mouvements d'auto-représentation.
- S'assurer du respect des droits humaines dans les services pour les personnes handicapées, créer des conseils d'utilisateurs et des instances de médiation pour permettre aux personnes handicapées de se faire entendre, veiller à ce que les procédures de plainte soient mises en place et que les plaintes soient traitées de manière appropriée.
- Promouvoir et financer l'utilisation de la technologie pour accroître le choix des personnes handicapées, y compris des personnes atteintes de handicaps graves.

Pour améliorer l'autonomie des personnes handicapées



OUTILS:

- FORMATIONS SUR L'INCLUSION
- AMÉNAGEMENT RAISONNABLE
- PARTENARIATS NATIONAUX, TRANS-SECTORIELS ET MULTI-NIVEAUX

- Améliorer l'accessibilité de l'environnement bâti et des services de droits communs, y compris l'éducation, les soins de santé, le logement social, les transports en commun, les loisirs et le sport.
- S'assurer de la disponibilité et de l'aménagement raisonnable pour les enfants handicapés des accueils de jour, de l'éducation et des lieux d'accueil de la petite enfance, des écoles, des lieux d'activité périscolaires et extrascolaires.
- Aider la transition, pour les étudiants ayant besoin de réponses éducatives spécifiques, vers le marché du travail ou vers l'enseignement supérieur.
- Favoriser la participation des personnes handicapées au marché du travail ouvert, notamment à l'aide d'instruments tels que les quotas dans le secteur public et les mesures d'incitation ou de sensibilisation dans le secteur privé.
- Veiller à la mise en œuvre de procédures correctes dans les secteurs de la santé (prévention, accueil, soins de rééducation, curatifs et palliatifs) et les hôpitaux pour répondre aux besoins des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins d'assistance élevés ; veiller également à la coopération avec leurs familles pour faciliter la communication et l'identification des besoins.
- Créer des cadres législatifs pour fournir une assistance personnelle aux personnes handicapées.
- Développer des systèmes de budget de soins personnels.
- Inclure la sensibilisation au handicap dans les formations des travailleurs du secteur public.
- Favoriser les partenariats locaux des différentes parties prenantes travaillant avec des personnes handicapées.

Pour autonomiser les familles dont des membres sont handicapés



OUTILS:

- INTERVENTION PRÉCOCE
- APPROCHE EN DEUX GENERATIONS
- SOUTIEN PARENTAL AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- Créer des cadres législatifs pour une reconnaîssance et un soutien des aidants familiaux, inspirés de la "Charte européenne pour les aidants familiaux" de la plateforme COFACE Disability dans les domaines du choix, du soutien par les pairs, des services de suppléance et de répit, des mesures de conciliation, de la garantie de ressources au moment de la retraite, du conseil et du soutien psychologique.
- Assurer une évaluation précoce et transdisciplinaire des conditions de vie de l'enfant et des besoins de la famille, y compris les frères et sœurs.
- Soutenir financièrement les personnes handicapées et leurs familles pour toutes les dépenses liées au handicap.
- Developper une gamme de services de suppléance et de répit qui fournissent du personnel possédant compétences et expertise, des équipements et des installations suffisants pour répondre aux besoins des familles venant en aide à des personnes souffrant de handicap, y compris intellectuels ou psychiques profonds et de polyhandicap.
- Recourir davantage aux méthodologies participatives et d'autonomisation pour résoudre les conflits familiaux et planifier le soutien.
- Offrir une formation gratuite ou subventionnée aux membres de la famille fournissant des soins et / ou un soutien aux personnes handicapées, en particulier aux personnes lourdement handicapées.
- Renforcer les mesures d'équilibre travail-vie personnelle pour les parents ou les conjoints de personnes handicapées, avec des congés spéciaux et un soutien financier en cas de besoins élevés en assistance.
- Fournir une éducation à la sexualité et un soutien à la parentalité pour les personnes handicapées.
- Renforcer les réseaux de la famille, des parents / aidants familiaux et favoriser le soutien par les pairs.

Pour faire évoluer les sociétés vers la pleine intégration des personnes handicapées



OUTILS:

- INTÉGRATION DU HANDICAP
- SENSIBILISATION
- RÈGLEMENTS SUR L'ÉGALITÉ

TRANSITION

- Intégrer le handicap dans tous les domaines politiques et consolider les cadres politiques fondés sur la promotion et la protection des droits de l'homme, la nondiscrimination, la tolérance, le respect de la diversité, l'égalité des chances, la solidarité, la sécurité et la participation de tous.
- Créer des campagnes et des programmes de sensibilisation favorisant une plus grande prise de conscience sociale envers les personnes handicapées, informer sur leurs différents besoins et leurs capacités et affirmer leur dignité en tant qu'êtres humains.
- Encourager une attitude de respect des droits des personnes handicapées à tous les niveaux du système éducatif, y compris chez tous les enfants dès le plus jeune âge.
- Encourager les médias à accroître la représentation des personnes handicapées dans les films, les séries, les émissions de télévision et la publicité, en les présentant de manière positive.
- Inciter l'industrie du jouet à représenter le handicap et à créer des jouets adaptés aux enfants souffrant de différents types de déficiences.
- Inclure l'éducation aux droits de l'homme dans les programmes scolaires.
- Mettre en œuvre les principes de conception universelle dans les nouveaux développements dans les domaines des TIC, des transports, de l'environnement bâti et du développement de produit.
- Renforcer la loi anti-discrimination à tous les niveaux.
- Faire participer les personnes handicapées et leurs aidants familiaux au processus de consultation politique visant à mieux comprendre leurs préoccupations en matière de sécurité et de dignité, ainsi que les obstacles auxquels elles se heurtent et la manière de les surmonter.

RESSOURCES UTILES:

A Voluntary European Quality Framework for Social Services, Comité de la protection sociale, SPC/2010/10/8 final, 2010

En ligne: https://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=6140&langId=en

Lignes directrices européennescommunes sur la transition des soins eninstitution vers les soins de proximité, Groupe européen d'experts sur la transition des soins en institution vers les soins deproximité, 2012

En ligne: https://deinstitutionalisationdotcom.files.wordpress.com/2018/04/commoneuropean-guidelines_french-version.pdf

Charte Européenne de l'Aidant Familial, COFACE Families Europe, 2017 En ligne: http://www.coface-eu.org/wp-content/uploads/2019/03/COFACE-disability_FR_final-1.pdff

Convention relative aux droits des personnes handicapéeset Protocole facultatif, Nations Unies, 2006

En ligne : https://www.un.org/development/desa/disabilities/convention-on-the-rights-of-persons-with-disabilities.html#Fulltext

From Institutions to Community Living: key Findings and FRA Opinions, Fundamental Rights Agency, 2018

Online: https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/fra-2018-independent-living-summary_en.pdf

General comment No. 5 on living independently and being included in the community, Committee on the Rights of Persons with Disabilities, 2017 Online:https://www.ohchr.org/en/hrbodies/crpd/pages/gc.aspx



RESSOURCES UTILES:

Lignes directices relatives à la protection de remplacement pour les enfants,

Résolution adoptée par l'Assemblée Générale, Nations Unies, 2010

En ligne: https://digitallibrary.un.org/record/673583?ln=en

Socle Europen des Droits Sociaux, Parlement Européen, Conseil et Commission, 2017 En ligne: https://ec.europa.eu/commission/priorities/deeper-and-fairer-economic-andmonetary-union/european-pillar-social-rights/european-pillar-social-rights-20-principles fr

La dimension familiale de la Convention internationale des droits des personnes handicapées de l'ONU, COFACE Families Europe, Coface-Disability 2012 En ligne: http://www.coface-eu.org/wp-content/uploads/2017/01/COFACE-DISABILITY-UNCRPD-BOOK.pdf

The right to live independently and to be included in the community in the European States: ANED synthesis report, Neil Crowther, on behalf of the Academic network of European disability experts (ANED), with contributions from the ANED country experts, 2019

En ligne: https://www.disability-europe.net/downloads/1040-task-year-4-2018-19-policytheme-il-synthesis-report

Toolkit on the Use of European Union Funds for the Transition from Institutional to Community-based Care, European Expert Group on the Transition from Institutional to Community-based Care, June 2014

En ligne: https://deinstitutionalisationdotcom.files.wordpress.com/2017/07/toolkit-10-22-2014-update-web.pdf

Transformer notre monde: le Programme de développementdurable à l'horizon 2030, Nations Unies, 2015

En ligne: https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F









































COFACE Families Europe

COFACE Families Europe oeuvre depuis 60 ans à créer une Europe sociale et favorable aux familles. Elle porte une voix pluraliste de millions de familles au niveau européen, représentant 60 organisations nationales de 23 pays. La plaidoyer de Families Europe vise à la mise en place de politiques sociales qui prennent en compte les besoins des familles et qui garantissent l'égalité des chances pour toutes les familles.

COFACE Disability Plateforme « droits des personnes handicapées et leur famille »

COFACE-Disability fut fondée par COFACE Families Europe en 1998 pour mieux représenter les personnes en situation de handicap et leurs familles. La mission de COFACE Disability est de promouvoir les intérêts des personnes en situation de handicap et leurs familles et des aidants roches, et de soutenir la reconnaissance de leurs droits tout au long de la vie.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :

COFACE Families Europe Rue de Londres 17, 1050 Bruxelles

Tél: +322.511.41.79

Email: secretariat@coface-eu.org

Site Web: coface-eu.org Facebook /COFACE.EU Twitter @COFACE_EU



Cette publication bénéficie du soutien du programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale – PROGRESS (2018-2021).

Pour plus d'informations, veuillez contacter : http://ec.europa.eu/social/easi
Les points de vue exprimés dans cette publication sont ceux des auteurs et la Commission
n'est pas responsable de l'utilisation de ces informations.